Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 48 (2021)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire Éditorial 3

Une rupture aux conséquences incertaines

5 Courrier des lecteurs

6 En profondeur

Le souhait de nombreux jeunes: pouvoir voter dès 16 ans

15 Reportage

Les petits téléphériques d'Uri, réseau de transport le plus aérien de Suisse

18 Société

Mémorial suisse de l'Holocauste: une étape importante a été franchie

20 Images

150 ans après, l'internement de l'armée de Bourbaki en 1871 émeut encore

22 Politique

Le Conseil fédéral rompt les négociations avec l'UE L'échec de la loi sur le CO₂ marque une rupture dans la politique climatique suisse Les homosexuel·le·s de Suisse espèrent obtenir le droit de se marier

28 Coronavirus

Épuisés, les soignants réclament à présent de réelles améliorations

- 30 Littérature
- 32 Infos de SwissCommunity Entretien avec Remo Gysin, président sortant de l'OSE
- 35 Nouvelles du Palais fédéral
- 38 Lu pour vous / Écouté pour vous
- 39 Sélection / Nouvelles



«Berne claque la porte»: c'est ainsi que la «Neue Zürcher Zeitung», d'ordinaire plutôt sobre dans ses propos, décrivait à la fin mai la décision unilatérale du gouvernement suisse de quitter la table des négociations avec l'Union européenne (UE). Le Conseil fédéral a de cette manière mis fin à sept ans de pourparlers au sujet de l'accord-cadre qui était censé réglementer durablement le «contrat de concubinage»

entre l'UE et la Suisse. La Suisse ne veut donc plus de cet accord-cadre. Et elle a claqué la porte avec fracas. Pour notre pays, cette façon de faire est inhabituelle, atypique et troublante.

Elle est inhabituelle, car la recherche constante de consensus fait partie de l'ADN de la politique suisse. Déclarer unilatéralement que des années de négociation ont débouché sur un échec complet n'est pas ce à quoi le gouvernement suisse nous avait habitués. Face aux incertitudes que cette décision entraîne, la démarche est pour le moins radicale.

Elle est atypique, car la Suisse, petit État, fait toujours tout ce qu'elle peut pour ne jamais rompre le dialogue. Souvent, le gouvernement suisse mise encore sur la diplomatie et la discussion quand d'autres pays européens auraient déjà opté pour l'affrontement ou l'arme des sanctions depuis longtemps.

Elle est profondément troublante, enfin, car le Conseil fédéral a tergiversé pendant trois ans sur le même texte contractuel. En 2019 encore, il disait toucher au but. Quatre points restaient «à préciser», notait-il. Mais le 26 mai 2021, le même Conseil fédéral déclarait, par rapport au même texte contractuel, qu'il était plein de «divergences insurmontables». Une volte-face qui semble dépourvue de cap et de sens.

Cette décision est une rupture. Pour les plus de 400 000 Suisses qui vivent au sein de l'UE, une période d'incertitude commence. Avec quelles conséquences sur leur vie et sur leur quotidien? On ne le sait pas encore. Mais on peut vraisemblablement s'attendre à de nouvelles complications plutôt qu'à des simplifications.

À quel point la jeunesse d'aujourd'hui, qui pourra juger demain de l'impact de la «porte claquée», s'intéresse-t-elle à la politique? Nous nous sommes entretenus avec 16 jeunes de 16 ans et leur avons demandé s'ils souhaiteraient pouvoir peser sur les débats politiques. La question ne tombe pas du ciel: dans plusieurs cantons de Suisse, on discute de l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans. Ce numéro de la «Revue» est donc consacré aux personnes concernées.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

Photo de couverture: Johanna, 16 ans, de Brugg (AG), dans l'objectif de Kaspar Ruoff.

